
Nouvelles du soleil dans les Landes

Lettre d'information sur la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Langelé
Numéro 1 – Septembre 2013

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Boosséens seront des acteurs à part entière de la Transition énergétique initiée dans notre pays. En effet, c'est en septembre 2014 que la centrale solaire photovoltaïque de Langelé produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux en faveur du développement durable.

Cet événement important pour la commune de Boos est aussi une nouvelle étape pour La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ : il s'agit de sa plus grande centrale solaire photovoltaïque au sol équipée de « trackers solaires » qui permettent aux panneaux de suivre la course du soleil afin d'optimiser la production d'électricité photovoltaïque.

Nous continuerons de respecter nos engagements pris pour l'ensemble de nos projets : un chantier de construction exemplaire, le respect absolu des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager de la centrale photovoltaïque, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Boos pourront bientôt être fiers de leur centrale solaire et en faire un vecteur fort de leur identité.

Thierry CONIL
Président



*Simulation visuelle de la centrale solaire photovoltaïque de Langelé
© La Compagnie du Vent/3D Vision*

Le projet

Le permis de construire pour la centrale solaire de Langelé a été délivré par le préfet des Landes en décembre 2011.

Cette centrale sera constituée de 36 696 panneaux photovoltaïques installés sur 1 668 structures en acier galvanisé, pour une puissance totale d'environ 12 mégawatts-crêtes (MWC) et occupera une surface clôturée de 25 hectares. Sa production annuelle de près de 17 500 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 9 700 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de 14 000 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les panneaux photovoltaïques de la centrale de Langelé composeront pour La Compagnie du Vent et GDF SUEZ la plus grande centrale solaire photovoltaïque au sol équipée de « trackers solaires » qui permettent aux panneaux de suivre la course du soleil afin d'optimiser la production d'électricité photovoltaïque.

Le chantier

Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent a veillé à sélectionner en priorité des entreprises locales pour la réalisation des travaux.



Terrassement d'un site de La Compagnie du Vent (Porette de Néronne – Corse)

L'entreprise EXOSUN, basée à Martillac, en Gironde (33), assurera la fourniture, l'installation et la mise en service des « trackers solaires » de la centrale de Langelé.

La Compagnie du Vent fait également appel à SUNPOWER pour la fourniture et la livraison des panneaux photovoltaïques, fabriqués à Toulouse dans la Haute-Garonne (31), jusqu'à Boos.

Le défrichage et la préparation du terrain ont été réalisés par l'entreprise NAPIAS située à Lit et Mixe (40). Le lot Voiries et Réseaux Divers a été attribué à la société COLAS, basée à Saint-Paul-les -Dax (40).

La société de géomètre expert DUNE à Soustons (40) et GEOTECH France basée à Bruges (33) participent également à la construction du projet.

La Compagnie du Vent a également fait appel à la société DEKRA, basée à Bayonne, pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et la mission de contrôle technique sur le chantier, et aux groupements d'entreprises GAY Electricité – INGETEAM pour les postes de conversion. Enfin, la société INEO MPLR, basée à Toulouse (31), fournira le poste de livraison.

Le chantier fera l'objet d'un suivi par un Ingénieur écologue du cabinet d'études environnement indépendant ABIES (basé à Villefranche de Lauragais – 31), spécialisé dans le domaine des énergies renouvelables afin de veiller au respect par les intervenants du chantier, des engagements pris par La Compagnie du Vent.

Travaux à venir

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent se déroulera le 18 septembre prochain.

La société COLAS débutera ensuite les travaux avec le terrassement pour la création des pistes et la pose de la clôture en périphérie du site de construction.

Dès le mois d'octobre, l'entreprise EXOSUN débutera le battage des pieux en vue d'accueillir les premières structures de « trackers solaires » dont l'assemblage est prévu début 2014.

La livraison des panneaux solaires interviendra entre février et mai 2014 et ils seront tous montés sur les trackers pour l'été 2014.

Le raccordement de la centrale au réseau de distribution public d'électricité d'eRDF interviendra au début du second semestre 2014.



Montage des panneaux photovoltaïques d'une centrale de La Compagnie du Vent (Porette de Néronne – Corse)

Une fois ces opérations terminées, la centrale sera mise sous tension et les premiers essais de fonctionnement seront réalisés en septembre 2014. La mise en service industrielle interviendra quelques semaines plus tard, toujours au mois de septembre.

Enfin, le chantier de la centrale solaire photovoltaïque de Langelé se terminera par la remise en état du site, en septembre et octobre 2014.

Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Vent a déterminé, avec le bureau d'études ABIES, les limites de la zone Sud du projet afin de constituer un habitat favorable pour les espèces avifaunes servant également de masque visuel grâce à la plantation d'essences locales. La clôture autour de la centrale a été spécifiquement aménagée afin de préserver le déplacement de la faune locale via l'installation de passe-faune, régulièrement espacés. La mise en œuvre de cette mesure, couplée au plan de gestion du couvert herbacée assurera à la centrale un rôle de réservoir pour les petites espèces de gibier (lièvres, ...).

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

La Compagnie du Vent répond à l'appel d'offres solaire photovoltaïque de l'Etat !

Dans le cadre de la Transition énergétique initiée dans notre pays, le gouvernement français (via la Commission de Régulation de l'Energie), a lancé en mars dernier, un nouvel appel d'offres national pour l'installation de centrales solaires photovoltaïques, au sol ou intégrées au bâti.

Forte de son expérience lors du premier appel d'offres en 2012, La Compagnie du Vent travaille activement au dépôt de nombreux projets, pour une puissance totale d'environ 100 mégawatts-crête. Le résultat de cet appel d'offres est attendu au printemps 2014.



Centrale photovoltaïque au sol de Porette de Néron (Corse)
avec panneaux solaires sur trackers
© GDF SUEZ/Camille Moirenc

Construction de la centrale solaire photovoltaïque au sol de La Téronde (Gard)

L'équipe construction de La Compagnie du Vent a débuté mi-mars le chantier de la centrale solaire photovoltaïque au sol de La Téronde (Gard).

Cette centrale sera constituée de 27 500 panneaux photovoltaïques d'environ 1,60 mètres sur 1 mètre, pour une puissance totale 7,1 mégawatts-crêtes (MWc) et occupera une surface clôturée de 13,2 hectares.



Simulation visuelle de la centrale solaire de La Téronde

Sa production annuelle de près de 10 250 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 5 700 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de plus de 8 200 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les panneaux photovoltaïques de la centrale de La Téronde composeront la troisième centrale solaire photovoltaïque au sol La Compagnie du Vent et sera sa première installation dans le Gard.

Inauguration de la centrale solaire photovoltaïque au sol de Le Bosc et Soumont (Hérault)

Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent et Bruno Bensasson Directeur de GDF SUEZ Energie France vont inaugurer le 8 octobre prochain la centrale solaire photovoltaïque au sol de Le Bosc et Soumont (Hérault), aux côtés de Daniel Guibal, maire de Le Bosc et de Daniel Valette, maire de Soumont.

Cette centrale, dont la particularité est de réhabiliter un ancien site d'extraction d'uranium, est constituée d'environ 35 350 panneaux photovoltaïques pour une puissance totale de 9,2 mégawatts-crêtes (MWc) et occupera une surface clôturée de 16,2 hectares.



Vue partielle de la centrale solaire de Le Bosc et Soumont
© Aérimage/Rémi Grosset

Sa production annuelle de l'ordre de 13 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 7 000 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de plus de 10 000 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les panneaux photovoltaïques de la centrale de Le Bosc et Soumont composent la centrale solaire photovoltaïque au sol la plus puissante construite par La Compagnie du Vent et est sa première installation dans l'Hérault, où son siège est implanté depuis près de vingt ans.

Pose de la première pierre de la centrale solaire photovoltaïque au sol des Iscles (Bouches-du- Rhône)

La municipalité de Châteaurenard, en partenariat avec La Compagnie du Vent, organise le 11 octobre prochain la « pose de la pierre » de la centrale solaire photovoltaïque au sol des Iscles (Bouches-du-Rhône).

Cet événement symbolise le début du chantier de cette centrale, constituée de 25 432 panneaux photovoltaïques pour une puissance totale 7 mégawatts-crêtes (MWc), le tout sur une surface clôturée de 12,6 hectares. Le chantier devrait s'achever en mars 2014.



Simulation visuelle de la centrale solaire des Iscles
(vue partielle)

Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 85 15 - Fax : 04 67 15 09 39
E-mail : contactpv@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables